

## ÉLECTIONS SECOND TOUR

Le second tour arrive à grandes enjambées et nous vous le demandons formellement : venez voter, avec de bonnes idées. Les syndicats, c'est tous les mêmes ? Glissez un bulletin de chaque dans la même enveloppe, cela annulera votre vote et votre opinion sera claire. Un candidat vous insupporte ? Prenez un bulletin et barrez virilement son nom, il perdra une voix et votre avis sera entendu. SUD, c'est naze ? Prenez un de nos bulletins et dessinez une tête de mort dessus. Mais exprimez-vous, bordel !

Exprimez-vous clairement !

**Pffff !** Nous l'avons dit à de multiples reprises : difficile d'avoir une analyse

précise de ce premier tour électoral. Sinon, cela tiendrait de l'art divinatoire. Et là, autant être francs, à SUD-ARS, on est mauvais sur ce thème. Autant sur d'autres trucs, on se défend pas mal, mais là...

Faut dire que vous ne nous avez pas non plus beaucoup aidé. Pourquoi un certain nombre de salariéEs ne s'est pas déplacé pour glisser leur bulletin dans les urnes ? C'est là que tient mon papier du jour : EX-PRI-MEZ-VOUS !

### *Barrez virilement des noms !*

OK, vous n'êtes pas alléEs voter, mais pourquoi ? Parce que toutes les élections (quelles qu'elles soient) vous exaspèrent ? Parce que votre fils, ce matin-là, avait 39.5°C de fièvre et que la nounou ne pouvait pas le prendre ? Parce que les syndicats vous gonflent ? Parce que votre vote par correspondance est arrivé trop tard ? Parce vous détestez voter quand il n'y a qu'unE seuleE candidatE à choisir ? Parce que ... parce que ... parce que quoi ?



*Parce que nous sommes joueurs, nous vous proposons, afin d'aller jusqu'au bout de nos idées et convictions, un bulletin certes un peu spécial, mais qui vous permettra de clarifier vos opinions.*

*Découpez et venez voter !*

### *Des anarchistes à l'ARS ?*

Et que toutes celles et ceux qui ne supportent pas du tout la démocratie participative restent effectivement dans leur service, bien éloignéEs des urnes...

Enfin, pour celles et ceux qui considèrent que la représentation, c'est du flan et que rien ne vaut la démocratie directe (les assemblées générales sont alors souveraines), prenez votre carte chez les anarcho-syndicalistes de la CNT (Confédération nationale du travail, dont voici le mail pour la Meurthe-et-Moselle : [interco54@cnt-f.org](mailto:interco54@cnt-f.org)). Je vous assure que vous ferez quelques heureux dans l'ARS et qu'on pourra probablement souvent travailler ensemble, bras dessus, bras dessous. **A bientôt donc, camarades rouges et noirs !**

**Le Duc d'Arnay**

# Au second tour, votez SUD-ARS !

## Quorum indispensable !

Le 2 mars, vous avez voté (ou non) pour élire vos représentantEs au Comité d'entreprise (CE) et vos déléguéEs du personnel (DP). Il en ressort, qu'après moins de deux années d'existence et une première participation à des élections globales, SUD-ARS a obtenu la confiance de la moitié des salariés de l'ARS qui se sont déplacés pour aller voter.

Sur le CE, dans le collège "techniciens et cadres", égalité parfaite en suffrage exprimé avec la CGT. Mais cette dernière a tout de même obtenu un poste de plus à "l'ancienneté" (c'est la règle électorale qui le veut, afin de départager deux candidatEs à égalité parfaite. Pourquoi ne pas proposer ce poste au second tour, afin que les électeurs tranchent démocratiquement ? Mystère...).

Sur le collège "ouvriers et employés", comme nous l'avions prédit, il y a eu de nombreuses carences de candidatEs et carence d'électeurs. Le quorum n'a pas été atteint, un deuxième tour est donc nécessaire. Le collège unique que nous avons demandé aurait évité cette situation, où, après deux tours de vote, il va manquer 6 représentantEs du personnel (!), sur un total de 20 sièges à pourvoir. Presque un tiers ! Enorme...

Sur le pôle Urgences & CHRS, seulement deux déléguéEs du personnel vont devoir représenter 91 salariéEs, sur quatre sites distincts ! Du beau travail en perspective...

### *Pour une participation massive*

Il est clair qu'une telle situation n'est favorable qu'à la direction générale... Mais peut-on parler réellement de

représentation du personnel dans ces conditions ?

Un coup de projecteur sur la situation

particulière des DP du pôle Urgences & CHRS :

Parce que la moitié des salariéEs (-1) a voté, au premier tour, SUD-ARS sur ce pôle et qu'il nous paraît important de ne pas trahir la confiance des salariéEs qui sont alléEs voter, nous représentons nos candidatEs au second tour.

Pour que les valeurs que nous défendons aient du poids face à l'employeur, pour que la représentation soit juste et sans équivoque, il est NÉCESSAIRE que la participation au scrutin soit massive et sans ambiguïté.

### *Pas de chèque en blanc !*

Au regard du contexte dans notre secteur d'activité, il est INDISPENSABLE que le rapport de force soit porté par la plus grande part possible des salariéEs. Il n'y a pas de place pour la résignation.

Sachant que seuls les électeurs du collège "techniciens et cadres" vont pouvoir aller voter, soit 50% des salariés de ce pôle, que si seulement la moitié de ces mêmes électeurs ne se déplacent pour exercer leur droit comme au premier tour, alors les DP ne seront élus qu'avec 25% des suffrages.

N'étant pas attachéEs, bec et ongles, à l'obtention d'un mandat électif qui ne représenterait qu'une faible part des salariéEs et avant tout

attachéEs à nos valeurs toujours affichées, de représentation du plus grand nombre, les candidats SUD-ARS ont décidé que :

Bien qu'un quorum ne soit pas nécessaire pour être élu au second tour (une seule voix suffit à un candidat pour être élu), si la moitié des électeurs ne se déplacent pas pour exprimer leur choix, lors de cette dernière phase des élections, les éventuelLEs éluEs de SUD-ARS de ce pôle, démissionneront de leurs mandats.

Parce que la représentation des salariéEs n'est pas, pour nous, un chèque en blanc d'une petite minorité de salariéEs, c'est à vous, cherEs collègues, d'exprimer un choix clair et net, pour un mandat où nous avons toujours déclaré que nous porterions uniquement la parole des salariéEs, auprès de l'employeur. Celle donc du plus grand nombre.

